

### A la prise de poste

Avant de prendre mon poste je me suis équipé de mes vêtements de travail (la veste n'est pas obligatoire durant la conduite) et j'ai mis mes chaussures de sécurité tige mi-haute.

Je contrôle mon véhicule à l'aide du document "Vérification périodique des véhicules utilitaires" et remplis ce document si je constate une non-conformité.

Une fois par semaine, je remplis ce document et le transmets à mon Responsable.

Je m'assure que mon matériel est correctement fixé dans mon véhicule (aspirateurs, bouteilles de gaz, etc.).

Je prends ensuite connaissance de ma tournée.



Vêtements de travail

Chaussures de sécurité

### Avant de vous rendre sur chaque lieu d'intervention



Avant d'aller chez le client, je consulte les codes sécurité du site client ; si aucun code ne figure sur la fiche sécurité, je pense à codifier le site sur place.

Interdiction formelle de consulter sa tablette (et le téléphone portable) en conduisant.

### Arrivée chez le client

Avant de rentrer chez le client, je mets ma casquette et porte sur moi mon détecteur CO ; je m'assure que mon détecteur est allumé et qu'il fonctionne correctement.

Si le sol est rendu glissant par la neige ou le verglas, je m'équipe de mes surchausses antidérapantes ; je les enlèverai avant d'entrer à l'intérieur des bâtiments.



Casquette de sécurité

Détecteur CO

### Absence du client



Le client est considéré absent s'il est fait mention de cette absence sur l'O.T.

Si rien n'est indiqué, le client doit être présent lors de l'intervention ; si le client est absent, je le contacte. Si le client ne répond pas, j'avertis l'AssTech.

Si le client ne peut pas être présent ou s'il ne me donne pas l'autorisation d'intervenir en son absence, je repars en laissant un avis de passage.

### Accès à la propriété du client : attention aux chiens

#### Je peux rentrer avec mon véhicule dans la propriété du client

##### En présence du client

J'avance avec mon véhicule ; si personne n'est là pour m'accueillir et que j'estime possible la présence d'un chien, je klaxonne pour manifester ma présence ; si personne ne vient, j'appelle le client.

Si le client ne vient pas m'accueillir, je descends de mon véhicule sauf si présence d'un chien en liberté ou attaché mais agressif. Dans ce cas, j'applique l'item **Absence du client**.



##### En l'absence du client

J'avance avec mon véhicule et je klaxonne (le klaxon peut révéler la présence d'un chien). Si un chien est en liberté ou attaché mais agressif, je repars.

#### Je ne peux pas rentrer avec mon véhicule dans la propriété du client

##### En présence du client

Je ne m'engage pas dans la propriété du client : j'utilise la sonnette, à défaut je klaxonne et j'appelle le client. Si personne ne vient, j'applique l'item **Absence du client**.



##### En l'absence du client

Je peux accéder à la propriété. Si un chien est en liberté ou attaché mais agressif, je repars.

### Accès à la propriété du client : attention aux chiens

#### Accueil par le client



Je demande au client s'il possède un chien, et si tel est le cas, je m'assure auprès du client que le chien est attaché voire enfermé. Si le client est accompagné de son chien, je lui demande de le tenir avec une laisse ou de l'attacher solidement.

Si le chien semble agressif (abolement...) ou peut l'être potentiellement (berger allemand...), je demande au client de l'enfermer dans une pièce.

**Attention :** de façon générale, soyez vigilant aux animaux laissés en liberté. Vous pouvez rencontrer cette situation notamment en milieu rural (exploitation agricole, cour de ferme, etc.).

### Consignes générales avant et pendant l'intervention d'entretien

Si je me suis équipé de mes surchausses antidérapantes, je les enlève avant d'entrer chez le client

Avant toute intervention, je procède à une reconnaissance des lieux (risques auxquels je serai exposé, outils nécessaires à l'intervention, etc.). J'effectue cette reconnaissance les mains libres, avec ma lampe frontale et ma casquette.



Si j'emprunte des escaliers quand je descends mon matériel, je garde une main libre pour tenir la main courante et je les emprunte sans précipitation. Je suis attentif à mon environnement (obstacles au sol, pallier, plafond bas, pas de marche étroit, marche en bois mouillées...) lors de mon accès au local et dans le local où se situe la chaudière.



Je veille à ce que mon poste de travail soit dégagé de tout obstacle.

Attention aux papiers journaux disposés par les clients pour protéger leur sol : risque de chute



Je vérifie mon matériel au moins avant ma première intervention de la journée (voir ci-après).

J'utilise ma baladeuse si l'éclairage de mon poste de travail est insuffisant.

Lors du branchement de mon matériel électrique, j'intercale le bloc prise différentiel 30 mA.

J'écarte les câbles du passage pour éviter une chute.

Si j'interviens dans une chaufferie collective, je place mon chevalet "Attention travaux en cours". J'utilise correctement mon échelle (cf. "Consigne d'utilisation d'une échelle").

Avant d'intervenir sur la chaudière, je procède, si nécessaire, à la consignation des énergies (hydraulique et électrique).

Je codifie le site client ou complète la codification déjà présente si je l'estime nécessaire.



### Vérification du matériel d'intervention

Matériels électriques	Autres matériels
<p>Je vérifie les fiches des prises de courant de mes outillages. Je m'assure que les conducteurs d'alimentation ne sont pas dénudés et qu'ils sont correctement protégés par leur gaine isolante.</p> <p>Je protège ces gaines des produits chimiques, des fortes sources de chaleur et des chocs et écrasements. Je veille à ne pas faire subir de chocs au matériel portatif pour de ne pas dégrader le bon état de son isolement interne. En cas de doute, je mesure ou fais mesurer sa résistance d'isolement.</p>	<p>Son état doit être tel qu'il ne présente pas de risque lors de son utilisation.</p>
<p>Je n'utilise le matériel que ce pour quoi il a été conçu .</p>	

Opération	Mode opératoire							
E.P.I. à porter durant l'opération					Lunettes de sécurité		Gants de protection	
Ramonage du conduit d'évacuation des fumées	<p><b>Rappel :</b> Interdiction formelle de ramoner des conduits en fibrociments</p> <p>Je m'équipe de mes EPI. J'effectue le ramonage tout en aspirant les suies si la configuration de l'installation le permet. Si j'utilise l'aspirateur, je m'équipe d'un casque anti-bruit.</p>							
Ramonage de la chaudière	<p>Je m'équipe de mes EPI ainsi que de genouillères ou d'un tapis si j'adopte la position du chevalier servant.</p> <p>J'effectue le ramonage tout en aspirant les suies si la configuration de l'installation le permet. Si j'utilise l'aspirateur, je m'équipe d'un casque anti-bruit.</p> <p>Je n'utilise que des produits d'entretien fournis par Charvet La Mure Bianco et spécifiques à ce travail en respectant les consignes de sécurité et d'utilisation décrites dans les notices HSE produits.</p>							
Remplacement du cordon ou tresse de porte	<p>Je m'équipe de mes EPI. Avant le retrait, j'humidifie le cordon ou la tresse avec mon pulvérisateur pour limiter l'émission de poussières de fibres.</p> <p>Si je dois ensuite gratter pour nettoyer la surface, je l'humidifie.</p>						<p><b>Attention :</b> en cas de doute sur la <b>présence d'amianté</b>, avant toute intervention, reportez-vous aux consignes "<u>Maitrise du risque amiante</u>"</p>	
Démontage du brûleur	<p>Après retrait du brûleur, j'humidifie le joint si je dois le changer.</p>							
Nettoyage du brûleur	<p>Lors du démontage du brûleur, selon la disposition de l'appareil, j'adopte la position du chevalier servant (Geste et Posture) en utilisant mes genouillères ou un tapis.</p> <p>Je n'utilise que des produits d'entretien fournis par Charvet La Mure Bianco et spécifiques à ce travail en respectant les consignes de sécurité et d'utilisation décrites dans les notices HSE produits.</p>							Se reporter aux notices HSE des produits utilisés

### Consignes générales après l'intervention d'entretien

Je procède au rangement et à la remise en état des lieux : je ne laisse rien traîner, je range et nettoie la zone d'intervention.



Je veille à ranger correctement mon matériel dans mon véhicule (tiroirs) et à le fixer (bouteille de gaz, aspirateurs...). Je ne transporte pas de matériel dans l'habitacle de mon véhicule

Opération de vidange de l'aspirateur						
E.P.I. à porter durant l'opération						

J'effectue cette opération à l'extérieur, à l'abri du vent, en portant les EPI ci-dessus.

Je retire le filtre puis place un sac autour de l'aspirateur et assure l'étanchéité avec un tendeur. Je bascule délicatement l'aspirateur pour vider les suies ; la vidange effectuée, j'introduis le filtre dans le sac que je maintiens fermé et je tape délicatement le filtre pour faire tomber la suie. Je ferme ensuite le sac hermétiquement si je n'effectue pas cette opération en antenne et qu'il y transport du sac.

La vidange du sac se fait OBLIGATOIREEMENT dans les bennes en antenne : je place le sac au fond de la benne et le soulève doucement pour déposer la suie dans la benne.



Les vêtements de travail doivent être mis dès la prise de poste ; la veste est obligatoire lors des interventions.



Les chaussures de sécurité doivent être mises dès la prise de poste et portées durant toute la journée de travail. Les surchausses antidérapantes sont à porter dès lors que le sol est glissant (neige / verglas). A enlever impérativement à l'intérieur des bâtiments.



La casquette de sécurité doit être mise à l'arrivée chez le client et porté durant toute l'intervention.

Le casque avec jugulaire est porté lors de l'utilisation d'une échelle en tant que poste de travail ou moyen d'accès.



Le détecteur monoxyde de carbone que vous portez sur vous doit être allumé et porté durant toute l'intervention.

NB : pensez à tester régulièrement votre détecteur



Les lunettes de sécurité avec protection latérale et les gants doivent être portés lors du ramonage du conduit d'évacuation des fumées, du ramonage de la chaudière, du nettoyage du brûleur et de la vidange de l'aspirateur.

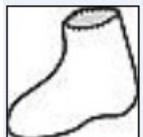
Lunettes et gants doivent être portés lors de la manipulation de produits chimiques (se référer aux notice HSE des produits).



Le masque poussières FFP3 doit être porté lors du ramonage du conduit d'évacuation des fumées, de la chaudière et lors de la vidange de l'aspirateur. Pour la manipulation de produits chimiques, se référer aux notice HSE des produits.

Les FDS sont disponibles en antennes

### Kit intervention amiante



En présence d'amiante ou si vous avez un doute, vous devez aussi porter les EPI spécifiques suivants : gants jetables, masque jetable FFP3, combinaison de type 5, couvre-chaussures. Vous devez aussi porter vos chaussures de sécurité, votre casquette et vos lunettes de protection

En présence d'amiante **ou** si vous avez un doute, appliquez les consignes générales puis les consignes spécifiques à l'intervention à effectuer.

## Consignes générales

### 1°) Protégez-vous en utilisant vos EPI

			
Gants jetables	Masque jetable FFP3	Combinaison de type 5	Couvre-chaussures

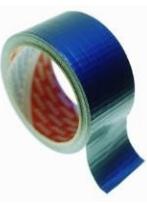
En plus de ces EPI spécifiques, vous devez aussi porter vos chaussures de sécurité, votre casquette, vos lunettes de protection et votre détecteur CO.

### 2°) Protégez-vous en adaptant les bonnes méthodes de travail

	Pas de balayage à sec des poussières d'amiante.		N'utilisez pas d'outils électroportatifs (meuleuse, perceuse...)		N'utilisez pas d'aspirateur
---	---	---	--	---	-----------------------------

	Travaillez toujours en humidifiant les éléments manipulés (attention au risque électrique)		Limitez au maximum les mouvements d'air dans le local pour éviter la mise en suspension des poussières
---	--	--	--

### 3°) Préparez votre intervention

	Balisez la zone de travail en mettant en évidence l'étiquette réglementaire : servez-vous du chevalet		Préparez le matériel spécifique dont vous aurez besoin : un film plastique, deux sacs à déchets, des chiffons humides et du ruban adhésif
---	---	---	---

## Consignes spécifiques

↳ Equipez-vous des EPI (cf. consignes générales) : vérifier que le masque est bien en contact avec le visage

↳ Préparez votre zone d'intervention : cf. consignes générales

↳ Protégez le sol à l'aide d'un film plastique

### Démontage du brûleur avec remplacement ou non du joint

#### Remplacement du cordon ou tresse de porte

↳ Humidifiez à l'aide du pulvérisateur la zone du joint  
↳ DEMONTEZ LE BRULEUR

↳ Procédez à une pulvérisation directe sur le joint.

↳ DEMONTEZ LE JOINT

↳ Humidifier abondamment à l'aide du pulvérisateur la zone du cordon / de la tresse

↳ RETIRER LE CORDON en humidifiant à l'avancée

↳ Placer le cordon dans le sac identifié « amiante »

↳ Nettoyer à l'aide de chiffons humides toutes les parties contaminées (parois, brûleur, outils...) et mettre ces chiffons après usage dans le sac « amiante »

↳ Retirez le film plastique en le repliant sur lui-même et placez-le dans le sac étiqueté « amiante »

↳ Otez vos équipements de protection, sans gestes brusques en retournant la combinaison jetable pour y garder les fibres restant éventuellement accrochées

↳ Enlevez dans l'ordre suivant la combinaison, les couvres-chaussures, les gants puis le masque FFP3. placez-les au fur et à mesure dans le sac étiqueté « amiante »

↳ Fermez le sac étiqueté « amiante » avec de l'adhésif puis renouvez l'opération pour obtenir un double ensachage

↳ A votre arrivée à l'antenne, déposez le sac dans le récipient collecteur prévu à cet effet

## Fiche de poste : utilisation d'un poste à soudage

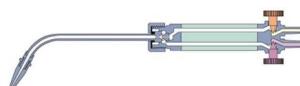
### Description des risques liés à l'utilisation d'un poste à soudage

<b>Incendie</b> par la projection de matières incandescentes ou par l'échauffement des pièces	<b>Projection</b> de particules au niveau du corps et du visage de l'agent, voire d'un tiers (collègues ou public) se trouvant à proximité
<b>Brûlure</b> par contact direct avec la flamme (environ 3 000°C) ou les pièces travaillées	<b>Brûlure au niveau des yeux</b> par les rayonnements émis (Ultra-Violet et Infra Rouge) lors du soudage
<b>Explosion</b> des bouteilles sous pression ou des gaz inflammables	<b>Manutention manuelle</b> des pièces à souder (maintien d'une position dans une posture inconfortable)

### Equipement de Protection Individuelle (E.P.I.)



### Préparation du travail



Je vérifie l'état du chalumeau, des buses et des robinets et m'assure que les **dispositifs de réglages et de sécurité** fonctionnent correctement (molettes de réglages, détendeurs, clapets anti-retour...) Je veille particulièrement à l'état des buses et notamment qu'elles ne sont pas obstruées.

Je protège les tuyaux (chaleur, écrasement, produits chimiques) et je les change quand ils sont endommagés ; je m'assure qu'ils sont propres et solidement raccordés.



Je contrôle régulièrement les étanchéités au niveau des joints de raccordement et l'état des robinets des bouteilles et m'assure de l'absence de fuite de gaz (à l'aide d'eau savonneuse ; n'utilisez jamais de flamme nue).



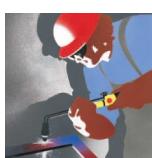
Je ne graisse jamais les robinets des bouteilles, les raccords ou vannes notamment ceux du circuit d'oxygène ; je n'utilise pas l'oxygène pur pour ventiler, soufflez des poussières ou déboucher des canalisations.



Je choisis un emplacement m'assurant une **ventilation générale importante**. Je maintiens **débout** et de façon **stable** les bouteilles de gaz.



J'essaie de positionner les pièces à travailler afin de travailler dans de **bonnes conditions ergonomiques** et je **les fixe fermement**. J'élimine **les résidus, enduits ou peintures** se situant sur les pièces à l'emplacement de l'intervention.



Je m'assure de la présence du chapeau sur les bouteilles. Je règle **la bonne pression de gaz** et choisir **la taille de buse** en fonction du type de travail (soudage, coupage, brasage, chauffe...). Je porte mes **E.P.I.**

Pour allumer mon chalumeau, j'ouvre légèrement le robinet d'oxygène et largement celui du combustible ; j'enflamme le mélange avec **un allume-gaz** et je **règle la flamme**.

### Pendant le travail

J'assure **un périmètre de sécurité** suffisant autour de l'aire de travail et surveille **les zones de retombées** des projections de matières. Je procède à **l'inspection régulière** du travail réalisé.



### Après le travail

Pour éteindre mon chalumeau, je ferme le robinet de gaz combustible, laisse échapper un peu d'oxygène pour purger le chalumeau puis ferme le robinet d'oxygène. Si l'arrêt est prolongé, je **ferme les bouteilles et régler les détendeurs au minimum**. J'inspecte **le lieu de travail** pour m'assurer qu'aucun risque d'incendie ne subsiste.

Je stocke les bouteilles debout et stables, de façon qu'elles ne tombent pas.

Je me rappelle que les tuyaux doivent être **changés tous les 3 ans en usage intensif ou au maximum tous les 5 ans**.

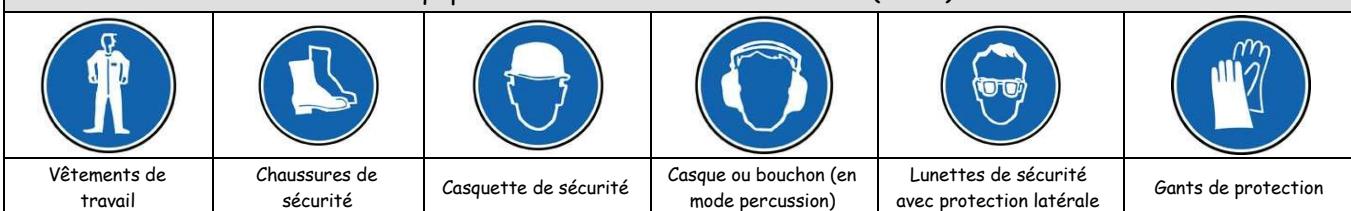


## Fiche de poste : utilisation d'une perceuse

### Description des risques liés à l'utilisation d'une perceuse

Projection de particules (copeaux, éclats de foret...)	Vibrations de l'appareil en mode percussion (troubles circulatoires ou nerveux au niveau des mains)
Coupure avec les copeaux, les forets	Bruit émis en mode percussion
Electrocution par un mauvais état de l'appareil ou du câble électrique	Manutention manuelle de la perceuse (maintien d'une position dans une posture inconfortable)
Happement par le foret ou le mandrin en rotation	Inhalation de poussières
Brûlure par l'échauffement des pièces percées et des forets	

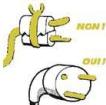
### Equipement de Protection Individuelle (E.P.I.)



### Préparation du travail



Je vérifie les fiches des prises de courant de mes outillages.



Je m'assure que les conducteurs d'alimentation ne sont pas dénudés et qu'ils sont correctement protégés par leur gaine isolante. Je protège ces gaines des produits chimiques, des fortes sources de chaleur et des chocs et écrasements.



Je veille à ne pas faire subir de chocs au matériel portatif pour ne pas dégrader le bon état de son isolement interne. En cas de doute, je mesure ou fais mesurer sa résistance d'isolement.

Je libère le poste de travail de tout encombrement

Je m'assurer de l'absence de conduites (électriques, gaz, eaux...) à l'endroit du perçage.



Je ne perce pas des matériaux contenant de l'amiante.



Je vérifie l'état d'usure du mandrin et du foret ; je serre le foret solidement.

Je choisis une machine appropriée au travail à réaliser (puissance, poids...). J'utilise un foret adapté aux matériaux travaillés (acier, bois, béton, pierre...).

Je règle la vitesse de rotation en fonction de la taille du foret et du matériau à percer.

Je sélectionne le mode de travail (perçage ou percussion) en fonction du matériau à percer ; je mets mes E.P.I.

J'utilise en priorité une poignée de maintien anti-vibratile (réduit les vibrations transmises aux mains).

Je positionne la pièce à percer afin de travailler dans de bonnes conditions ergonomiques et la fixe fermement

Je contrôle le bon fonctionnement de la perceuse en la faisant tourner à vide (absence de vibrations anormales, d'échauffement...).



### Pendant le travail

Je veille à travailler en position stable en tenant la machine à deux mains et en exerçant une pression graduelle pendant le perçage

J'assure un périmètre de sécurité suffisant autour de l'aire de travail.

Je procède à l'inspection régulière du foret afin de m'assurer qu'il est solidement maintenu et ne présente aucune dégradation. En cas de vibrations anormales, j'arrête la perceuse.

En cas d'endommagement du foret, je débranche l'appareil et le change immédiatement.



### Après le travail

Je range et je nettoie le poste de travail.. Avant toute intervention sur la perceuse, je débranche le câble d'alimentation. Pour ce faire, je ne tire pas dessus mais je débranche en tenant la prise.

J'assure un entretien régulier de la perceuse en suivant la notice du fabricant.



## Fiche de poste : utilisation d'une meuleuse

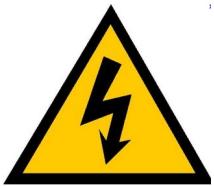
### Description des risques liés à l'utilisation d'une meuleuse

<b>Projection</b> de particules (copeaux, éclats de foret...) <b>Coupure</b> par la meule en rotation <b>Electrocution</b> par un mauvais état de l'appareil ou du câble électrique <b>Brûlure</b> par l'échauffement des pièces meulées <b>Incendie</b> par la projection d'étincelles	<b>Vibrations</b> de l'appareil (troubles circulatoires ou nerveux au niveau des mains) <b>Bruit</b> émis par la meuleuse lors de la coupe (bruit > à 100 dB(A)) <b>Manutention manuelle</b> de la meuleuse (maintien d'une position dans une posture inconfortable) <b>Inhalation</b> de poussières
---	---

### Equipement de Protection Individuelle (E.P.I.)

Vêtements de travail (manche longue)	Chaussures de sécurité	Casquette de sécurité	Casque ou bouchon (en mode percussion)	Lunettes de protection enveloppantes (coques latérales)	Gants de protection (coupures et chaleur)

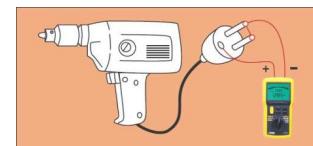
### Préparation du travail



Je vérifie les fiches des prises de courant de mes outillages.



Je m'assure que les conducteurs d'alimentation ne sont pas dénudés et qu'ils sont correctement protégés par leur gaine isolante. Je protège ces gaines des produits chimiques, des fortes sources de chaleur et des chocs et écrasements.



Je veille à ne pas faire subir de chocs au matériel portatif pour de ne pas dégrader le bon état de son isolement interne. En cas de doute, je mesure ou fais mesurer sa résistance d'isolement.

Je libère le poste de travail de tout encombrement ; je choisis un poste de travail éloigné des zones de circulation (public...) et des zones de stockage (carburants...).



Je ne coupe pas et ne meule pas des matériaux contenant de l'amianté.



Je choisis une machine appropriée au travail à réaliser (puissance, poids...) . J'utilise un outil de coupe adapté aux matériaux (meule, disque à tronçonner...) et à la taille de la machine (diamètre du disque).

Je vérifie que la meuleuse comporte des écrans protecteurs réglés de manière à me protéger ; je remplace les écrans endommagés.

Je m'assure que la meuleuse ne fonctionnera pas sans opérateur en vérifiant la gâchette de sécurité (à pression constante), que la vitesse marquée sur la meule est égale ou supérieure à la vitesse de rotation maximale de la meuleuse et que les surfaces des brides de montage sont propres et lisses.

Je n'utilise pas de meules fissurées ni défectueuses (je remplace tout outil de coupe fissuré ou endommagé) ou qui vibrent de façon excessive. Après remplacement ou montage d'une meule, je contrôle le bon fonctionnement de la meuleuse en la faisant tourner à vide (absence de vibrations anormales, d'échauffement...) pendant 1 minute à la vitesse d'utilisation avant de m'en servir. Je serre suffisamment l'écrou de montage mais sans excès ; je mets mes E.P.I.

J'utilise en priorité une poignée de maintien anti-vibratile (réduit les vibrations transmises aux mains).

Je positionne la pièce à meuler afin de travailler dans de bonnes conditions ergonomiques et la fixe fermement.



### Pendant le travail

Je veille à travailler en position stable en tenant la machine à deux mains.

J'assure un périmètre de sécurité autour de l'aire de travail et surveiller les zones de retombées des étincelles.

Je procéder à l'inspection régulière d de l'outil de coupe afin de s'assurer qu'il est solidement maintenu et ne présente aucune dégradation. En cas de vibrations anormales, j'arrête la meuleuse.

En cas d'endommagement de la meule, débrancher l'appareil et le changer immédiatement. Attendre l'arrêt total de l'outil de coupe avant de poser la meuleuse



### Après le travail

Je range et je nettoie le poste de travail.. Avant toute intervention sur la meuleuse, je débranche le câble d'alimentation. Pour ce faire, je ne tire pas dessus mais je débranche en tenant la prise.

J'assure un entretien régulier de la meuleuse en suivant la notice du fabricant

